

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**d'empêcher la pratique du double amortissement publier leurs tarifs et
leurs comptes de façon transparente second postulat initiative
parlementaire**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Freymond, Nicolas

Citations préféré

Freymond, Nicolas 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: d'empêcher la pratique du double amortissement publier leurs tarifs et leurs comptes de façon transparente second postulat initiative parlementaire, 2008 - 2009*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne.
www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 24.06.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Infrastructure et environnement	1
Energie	1
Réseau et distribution	1

Abréviations

UREK-NR	Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Nationalrates
UREK-SR	Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Ständerates
EICom	Eidgenössische Elektrizitätskommission
StromVV	Stromversorgungsverordnung
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
StromVG	Stromversorgungsgesetz

CEATE-CN	Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national
CEATE-CE	Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats
EICom	Commission fédérale de l'électricité
OApEL	Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
LApEI	Loi sur l'approvisionnement en électricité

Chronique générale

Infrastructure et environnement

Energie

Réseau et distribution

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 10.11.2008
NICOLAS FREYMOND

Lors de la session d'hiver, les chambres ont débattu d'un certain nombre de propositions déposées au cours de la session précédente. Les CEATE des deux chambres (CEATE-CN et CEATE-CE) ont en effet déposé conjointement une motion et un postulat. La motion (mo. 08.3750) charge le Conseil fédéral de modifier l'OApEI d'ici au 31 décembre 2008, afin **d'empêcher la pratique du double amortissement** et d'obliger les entreprises d'une part à **publier leurs tarifs et leurs comptes de façon transparente** au plus tard le 30 juin et d'autre part à facturer les services-systèmes à prix coûtant, et non au prix du marché. Le postulat (po. 08.3758), pour sa part, charge le Conseil fédéral d'étudier l'opportunité de modifier la LAPeI et l'OApEI, afin d'étendre les compétences de l'EiCom en matière de régulation (contrôle et sanctions), de modifier la méthode de tarification, de renforcer l'indépendance de Swissgrid (aujourd'hui propriété des grandes entreprises électriques suisses), d'accroître la transparence des redevances et prestations fournies par les entreprises aux collectivités publiques et de faire toute la lumière sur la politique d'amortissement des entreprises durant les dix dernières années (double amortissement). S'il a pris acte avec satisfaction des mesures décidées par le Conseil fédéral entretemps, le Conseil national a néanmoins approuvé les deux objets pour marquer symboliquement son soutien à l'exécutif. À l'inverse, le Conseil des Etats n'a transmis que le postulat et renvoyé la motion, ainsi qu'une motion similaire du député This Jenny (udc, GL) (Mo. 08.3558) à sa CEATE, jugeant que, si le postulat s'inscrivait dans le moyen, voire long terme, les motions poursuivaient des objectifs immédiats pour lesquels le Conseil fédéral avait pris des mesures entretemps. Par conséquent, la chambre haute a estimé qu'il conviendrait d'évaluer ces mesures courant 2009 et, au besoin, de reprendre les motions à ce moment là, ou à l'inverse de les classer. Le Conseil national a en outre transmis un **second postulat** de sa CEATE (po. 08.3757) donnant mandat au gouvernement de présenter un rapport détaillé sur le prix de l'énergie de réglage et décidé de donner suite à une **initiative parlementaire** de sa commission de l'économie et des redevances (CER-CN) visant à l'édiction d'un arrêté fédéral urgent censé empêcher les hausses injustifiées, notamment celles relatives à l'utilisation des réseaux d'approvisionnement. Le Conseil des Etats, quant à lui, a adopté un postulat Stähelin (pdc, TG) (Po. 08.3280) demandant au Conseil fédéral de présenter un rapport sur l'évolution prévisible des prix de l'électricité à court, moyen et long terme, ainsi que sur les répercussions de cette évolution sur l'économie nationale.¹

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 20.03.2009
NICOLAS FREYMOND

Les chambres ont **liquidé un certain nombre de propositions** déposées l'année précédente **visant à contrer la hausse du prix du courant et devenues caduques**. Les sénateurs ont ainsi rejeté la motion CEATE-CN (mo. 08.3750) en faveur de la révision de l'OApEI et décidé de ne pas donner suite à l'initiative parlementaire de la commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN). La chambre basse a quant à elle rejeté une motion Ineichen (plr, LU) (mo. 08.3225) allant dans le même sens que l'initiative.²

1) BO CE, 2008, p.800 ss. ; BO CN, 2008, p. 1771 ss. et Annexes V, p. 509, 475 s. et 480 ss.; BO CE, 2008, p. 800 ss., 999 ss. et Annexes V, p. 197 ss. et 202; LT, 16.10.08 et presse du 10.12.08.

2) BO CE, 2009, p. 274 s.; BO CN, 2009, p. 576